

Les prises d'otages politiques ont un grand retentissement médiatique – but évidemment recherché – surtout lorsqu'il s'agit de personnalités médiatiques.

Pendant leur captivité, les victimes, dépersonnalisées, ont bien souvent l'impression d'être réduites à de simples objets, une monnaie d'échange.

Après l'euphorie de la libération et la chaleur de l'accueil, commencent les problèmes : psychologiques, sociaux, voire judiciaires.

Le droit français leur confère le statut de victime civile de guerre avec le droit à la réparation par le Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et autres infractions.

Mais les otages, l'Association Otages du Monde et l'Association française des Victimes du Terrorisme, militent pour la reconnaissance d'un statut particulier, au niveau du droit international notamment, qu'ils estiment nécessaire pour permettre une réparation globale. Ils souhaitent également une préparation spécifique que les organes de presse pourraient mettre en place pour les professionnels exposés.

Tous ces aspects seront abordés dans cette table ronde.



INSTITUT DE CRIMINOLOGIE ET DE DROIT PÉNAL DE PARIS
UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS (PARIS II)

12 place du Panthéon
75231 PARIS cedex 05

Tél. : 01.44.41.55.82/79
Fax : 01.44.41.56.47

Caroline.Touchet@u-paris2.fr
Styvane.Giard@u-paris2.fr

COLLOQUE

**INSTITUT DE CRIMINOLOGIE
ET DE DROIT PÉNAL DE PARIS**
UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS (PARIS II)

L'OTAGE POLITIQUE

10 JUIN 2013 – 8H45

Salle des Conseils
Université Panthéon-Assas (Paris II)
12 place du Panthéon, 75231 Paris cedex 05
escalier M, 2^{ème} étage

Entrée libre

PROGRAMME

- 08 h 45 Accueil des participants
- 09 h 00 Ouverture des travaux par **M. Guillaume LEYTE**, Président de l'Université Panthéon-Assas (Paris II) et **M. Philippe CONTE**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), Directeur de l'Institut de Criminologie et de droit pénal de Paris

MATINÉE

Président : **M. Jean-Louis NORMANDIN**
Président d'Otages du Monde

- 09 h 15 **Présentation du statut juridique de l'otage**
- **M. Patrick MORVAN**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)
- **Me Francis CHOURAQUI**, Avocat à la Cour, ex-président de l'association Otages du monde
- 10 h 00 **La prise d'otage : comment concilier les intérêts des différentes parties ?**
- **M. Jean-Jacques LE GARREC**, ex-otage, administrateur d'Otages du Monde
- **Mme Patricia PHILIBERT**, Porte-parole d'un comité de soutien, secrétaire générale d'Otages du Monde
- **M. Didier LE BRET**, Directeur du Centre de Crise du Ministère des Affaires étrangères
- **Mme Aurore SABOURAUD-SÉGUIN**, Psychiatre
- 11 h 00 *Pause*
- 11 h 15 **La libération de l'otage : et la suite ?**
- **M. Roméo LANGLOIS**, ex-otage des FARC en Colombie
- **Mme Dahbia MOULOUD**, ex-otage du vol Alger-Paris
- **M. Gérard LOPEZ**, Psychiatre, chargé d'enseignement à l'Institut de Criminologie et de droit pénal de Paris

12 h 00 *Pause déjeuner*

APRÈS-MIDI

Président : **M. Guillaume DENOIX de SAINT MARC**
Directeur général de l'Association française des Victimes du Terrorisme (AfVT.org)

- 14 h 30 **Quel statut pour les otages tués et quelle réparation pour leurs familles ?**
- **Mme Catherine de LEOCOUR**, sœur de l'otage Antoine de LEOCOUR, tué au Mali le 8 janvier 2011
- **Me Antoine CASUBOLO FERRO**, Avocat au barreau de Paris, membre du Comité scientifique de l'AfVT.org
- **Mme Asma GUENIFI**, Psychologue clinicienne à l'AfVT.org
- **Mme Nathalie FAUSSAT**, Responsable du Fonds de Garantie des victimes des actes de Terrorisme et d'autres Infractions (FGTI)
- 15 h 45 **Comment se préparer au risque de la prise d'otage ?**
- **M. Pierre CONESA**, Spécialiste en géopolitique et du terrorisme, vice-président de l'AfVT.org
- **M. Yannick LETRANCHANT**, Directeur chargé de la Coordination des rédactions de France 2 et de France 3
- 16 h 30 **Conclusion**
- **M. Stamatios TZITZIS**, Directeur de recherche au CNRS, chargé d'enseignement à l'Institut de Criminologie et de droit pénal de Paris